



Agence d'**Urbanisme**  
aire métropolitaine **Lyonnaise**

**Contribution à l'appel à communication pour le colloque international :**  
***Des cités-jardins pour le XXI<sup>e</sup> siècle : valorisation, préservation et enjeux en France, en Europe et dans le monde.***

---

*Proposition de Julie Troff et Richard Nordier, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise :*

« Ensemble architectural et paysager exceptionnel créé en 1924, la Petite Cité Tase de Vaulx-en-Velin regroupe une centaine de maisons, de treize types différents, destinées à loger ouvriers, contremaîtres et ingénieurs d'une usine de textile artificiel. Près d'un siècle plus tard, une aile de l'usine est inscrite comme Monument Historique et la cité bénéficie d'une protection dans le PLU-H. Avec l'arrivée du métro, la création d'un centre commercial et la construction de nombreux logements collectifs sur ses franges, le quartier s'inscrit à présent dans une dynamique de développement urbain soutenue. Les maisons font l'objet d'un engouement croissant auprès de nouvelles catégories de population séduites par leur aspect pittoresque et les aménités offertes par l'environnement.

Conscients des transformations sociales et morphologiques à l'œuvre, les pouvoirs publics souhaitent accompagner l'évolution du secteur en conciliant valorisation patrimoniale et prise en compte des modes de vie contemporains. En 2019, la Ville de Vaulx-en-Velin a ainsi missionné l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour mieux connaître la manière dont les habitants investissent leur logement ainsi que leur sensibilité à l'histoire et à l'esprit des lieux. En parallèle, des recherches documentaires ont été menées sur d'autres initiatives de valorisation des cités-jardins tenant compte des pratiques habitantes, afin de nourrir une future démarche de concertation.

Si ces premiers travaux ont révélé une relative « conscience patrimoniale » – s'agissant tout autant du patrimoine matériel qu'immatériel – dans une large partie de la population, ils ont également mis en lumière l'absence de consensus sur la manière de valoriser patrimonieusement la Cité. Cette variété de points de vue se retrouve dans l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations, services de l'Etat...) et témoigne d'un important besoin de dialogue pour parvenir à définir un projet aux valeurs partagées. L'Agence d'urbanisme contribue à cette démarche, en écho à des projets similaires en cours ».

\*\*\*

Les auteurs

**Richard Nordier**, Chargé d'études « Modes de vie et usages » à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise depuis 2010. Sociologue et urbaniste de formation, il travaille sur les dimensions sociales des politiques urbaines et la prise en compte des pratiques habitantes dans la fabrique de la ville. Il a notamment participé à la rédaction d'un ouvrage publié à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du classement du Vieux Lyon en secteur sauvegardé : *Sur le fil... Sauvegarder le Vieux-Lyon au XXI<sup>e</sup> siècle*. Renaissance du Vieux Lyon – sous la direction de Michel Kneubühler et Véronique Nether. Lyon : EMCC, 2016.

**Julie Troff**, Chargée d'études « Patrimoines et qualité » à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise depuis 2010. Historienne de l'architecture de formation, elle travaille sur l'intégration et la valorisation de la dimension patrimoniale dans les études urbaines et documents de planification. Elle a notamment participé à la rédaction de l'ouvrage *Le patrimoine territorial en projet*, Collection Points Fnuu - Alternatives (n° 5), Gallimard, 2015.

Lors du colloque de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme organisé à Lyon en 2015 sur le thème « l'individu créateur de ville », Richard Nordier et Julie Troff ont organisé la séance « *Des lieux, des liens, des gens* » consacrée à l'articulation des approches sociale et patrimoniale dans les travaux de l'Agence d'urbanisme.